



FICHE D'INSCRIPTION 2015

A renvoyer par mail au secrétariat acd-versoud@wanadoo.fr

Fiche pilote		
Nom		
Prénom		
Date de naissance		
Adresse		
CP		
Ville		
Pays		
Tel		Port :
Mail		
Profession		
Nationalité		
N°licence FFA		

Données spécifiques Exploitant			
Date de 1^{ère} Adhésion			
Activité	Elève pilote	Pilote	Sans activité
Catégorie	> 25 ans	< 25 ans	Instructeur

Plate-forme	
--------------------	--

Qualifications	Variantes	Lâchés Avions
Montagne roues	VP	DR400-135 DR400-120
Montagne skis	RU	RALLYE 100 RALLYE 150
Voltige 1 ^{er} cycle	Turbo	DR400-160 DR400-180
Voltige 2 ^{er} cycle	VFR nuit	D140 D113
	Niveau radio anglaise	CAP 10 CESSNA 172
	EFIS	ULM SR 20
	TW	SAVANNAH WT9

Licences				
	BB	PPL	CPL	ATPL
N° de licence				
Date de fin de validité				
Nbres d'heures de vol				
Fin de validité FI				
Fin de validité FE				

**Décompte des sommes versées pour l'inscription :**

ACD	{	Cotisation..... 60€ Participation aux frais de fonctionnement..... 160€ (0€ si moins de 25 ans) Pilote de passage : de 1 à 21 jours consécutifs, frais de fonct. 40€
FFA	{	Assurance FFA de base (59€ licence +12€ rapatriement) 71€ + Bénéficiaire Assurance FFA Option A..... 74€ (En + de la base) Assurance FFA Option B..... 154€ (En + de la base) Abonnement "Info Pilote " 38€ Carnet de vol 9€ Guide d'utilisation de l'avion Rallye ou Sportstar 10€ <i>FFA voir explication sur les assurances : WWW.ffa.aero.fr</i>

Je souhaite faire un don sur le compte ACD Jeunes de : €

TOTAL du règlement.....€

Mode de règlement : Espèce / Chèque / C.B / Compte pilote

Merci de vous assurer que votre compte pilote soit suffisamment approvisionné pour éviter tout découvert (le compte pilote peut-être approvisionné 24/24 par un paiement en ligne sécurisé), un découvert entraîne une pénalité immédiate et le blocage des clés.

Accès Internet

- ↳ J'autorise la publication de mon nom et photographie dans l'annuaire des membres disponible sur le site Internet de l'Aéro-club.
- ↳ Je suis informé que les informations concernant les vols (fonctionnement moteur, heures blocs, télémétrie, géo localisation, etc.) sont enregistrées en continu pendant toute la durée d'usage de l'aéronef et sont consultables selon la nature des informations par tous les membres ou par les personnes autorisées, tel que détaillé dans le règlement intérieur et le manuel d'exploitation.

Extraits du règlement intérieur de l'ACD

L'aéro-club n'est ni une société commerciale, ni une institution de crédit. Il ne dispose que des fonds mis à sa disposition par ses membres. En conséquence :

- 1- Il ne peut, ni ne doit, consentir à l'un quelconque de ses membres quelque crédit que ce soit.
- 2- La norme est que tout adhérent doit avoir vis à vis du club un compte pilote créditeur.
- 3- Il appartient à chacun des membres de tenir la situation de son compte.
- 4- Dans le cas où, par exception, le compte d'un adhérent viendrait à être débiteur, une pénalité égale à 10 % du solde débiteur sera prélevée en fin de mois.

*** Toute adhésion est soumise à l'approbation du Conseil d'Administration.**

* Pour tout incident ou accident un conseil de discipline se réunit et une participation financière, pouvant aller jusqu'à 60 fois le montant de la cotisation annuelle avion, peut être demandée au responsable des faits reprochés, quelque soit le mode d'adhésion (temporaire ou annuelle). Cette sanction peut être doublée en cas de violation délibérée des dispositions du règlement intérieur ou du manuel d'exploitation de l'Aéroclub du Dauphiné.

Le solde positif d'un ancien membre dont la dernière activité au sein de l'A.C.D. remonte à plus de 2 ans sera considéré comme acquis à l'association.

POUR LES MEMBRES MINEURS

Dans le déroulement de sa formation, l'élève pilote est amené à faire des vols Solo (sans instructeur à bord). En signant ce document, les deux parents ou responsables légaux du membre mineur attestent en avoir pris connaissance et autorisent l'Aéroclub du Dauphiné à lui faire faire ces vols.

« J'ai pris connaissance des Statuts, du Règlement intérieur et du manuel d'exploitation de l'aéroclub du Dauphiné, disponibles sur le site web de l'Aéroclub du Dauphiné et au Club, et je m'engage à signaler sans retard la perte du titre qui m'autorise à voler »

Le Versoud le,

Nom

Signature du membre

(Ou des deux parents dans le cas d'un mineur)

Mr Mme.....

